

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 6 octobre 2023 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres, le Collège de zone décide d'approuver le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2023.

2. Achat porte extérieure poste de Philippeville – Budget extraordinaire – Conditions

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver l'achat d'une porte en bois à ouverture extérieure droite, gris sans vitrage, poignée double, pour le local Karcher du poste de Philippeville, et le montant estimé du marché, qui s'élève à € 2.500,00 TVAC ; De conclure le marché par facture acceptée ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 3513/723-60.

3. MP Achat 2 détecteurs gaz - Approbation commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 2 détecteurs gaz" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit DRAGER SAFETY BELGIUM NV, Heide 10 à 1780 Wemmel pour le montant d'offre contrôlé de € 5.939,84 hors TVA ou € 7.187,21, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/685-51 (Fonds Seveso) et 351/744-51.

4. Ambulances zonales - Achat 80 pneus hiver - Commande

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de commander 80 pneus été 235/65-16 pour les ambulances à l'entreprise DRUART Pneus sprl, Rue Duc Saint Simon 31 à 5660 Couvin, pour un montant de € 12.240,00, 21% TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2023, article 351/127-02.

5. MP achat chargeurs, mini PC serveurs, licences - Approbation des conditions et du mode de passation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la description technique N° 2023-048 et le montant estimé du marché "Achat chargeurs, mini PC serveurs, licences", qui s'élève à € 2.438,02 hors TVA ou € 2.950,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/742-53.

6. MP Achat 11 PC portables - Approbation de l'attribution

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du marché "Achat 11 PC portables" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit COMPUTIC, Rue de Soulme, Morville 68 à 5620 FLORENNES pour le montant d'offre contrôlé de € 14.832,40 hors TVA ou € 17.947,20, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/742-53.

7. MP Achat 18 écrans pour PC - Approbation de l'attribution

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande de 8 écrans 32 pouces dans le cadre du marché "Achat 18 écrans pour PC" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit COMPUTIC, Rue de Soulme, Morville 68 à 5620 FLORENNES pour le montant d'offre contrôlé de € 1.606,40 hors TVA ou € 1.943,74, 21 % TVA comprise ; D'approuver la commande de 10 écrans 24 pouces dans le cadre du marché "Achat 18 écrans pour PC" à la société Priminfo, Rue du Grand Champ 8 à 5380 FRANC-WARET, pour le montant d'offre contrôlé de € 862,05 hors TVA ou € 1.043,08, 21 % TVA comprise, dans le cadre du marché fédéral Forcms-AIT-121-1 ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2023, article 351/742-53.

8. Facturation aide médicale urgente - Réclamations

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de maintenir la facture n° A23-09332, le contact patient étant établi.

9. Facturation intervention - Réclamation

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de maintenir la facture n° I23/00291 de 543.88 € et la facture n° I23/00263 de 464.64 €.

10. Démission volontaire secouriste-ambulancier non pompier volontaire

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter la démission de Madame X, ambulancière au poste de secours de Florennes, à la date du 30 octobre 2023.

11. Personnel administratif - Evolution de carrière

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de constater que Madame X remplit les conditions pour une évolution de carrière vers le grade B2 à partir du 1er octobre 2023 ; D'inviter le service GRH à encoder les modifications liées à la présente décision.

12. Personnel administratif - Evolution de carrière

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de constater que Madame X remplit les conditions pour une évolution de carrière vers le grade B2 à partir du 1er octobre 2023 ; D'inviter le service GRH à encoder les modifications liées à la présente décision.

13. Engagement ouvrier pour Logistique

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de proposer au Conseil de déclarer vacant un emploi d'ouvrier qualifié, grade D1, à pourvoir par recrutement avec constitution d'une réserve de recrutement ; De marquer son accord sur un profil de fonction d'ouvrier qualifié polyvalent pour assurer les petits travaux divers dans la zone.

14. Engagement employé pour Formation - Suivi évaluations

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'engager un employé pour le service Formation, pour le suivi des échéances d'évaluation, sous CDD pour une tâche bien déterminée ; De faire appel à la réserve de recrutement en cours.

15. Casernes Gedinne et Cerfontaine - Sécurité électrique et incendie

À l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de noter que le Bourgmestre de Cerfontaine mandatera un ouvrier pour des petits travaux visant à permettre le placement d'une porte RF ; De faire placer en urgence un conteneur aménagé pour des chambres à Rochefort et à Florennes.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Pascal JACQUIEZ

